

une école francophone de la maternelle à la 12e années

3550, rue Wellington, Port Coquitlam (C.-B.) V3B 3Y5 Téléphone : (604) 552-7915 Télécopieur: (604) 552-7916

Directeur : M. Eric Leclerc Directeur-adjoint : M. Laurent Brisebois



Politique de langue

(Mise à jour le 28 novembre 2014)

Notre contexte

Nos élèves ont le statut légal « ayant droit », défini selon la Chartre des droits et libertés qui leur donne le droit à une éducation en français bien que nous nous trouvions dans une province où la langue majoritaire est l'anglais. La réalité du milieu minoritaire doit guider et inspirer nos actions en matière d'apprentissage de langue à l'école, mais en même temps nous stimuler à trouver des occasions de faire valoir d'autres langues comme vecteurs d'ouverture interculturelle, de communication et d'apprentissage global.

Nous croyons fortement que l'étude d'une langue est étroitement liée à une compréhension approfondie de sa culture, et la première orientation de notre projet éducatif vise à « encourager les élèves de l'IB à développer une sensibilité internationale, en commençant par leur donner des bases de qualité dans la langue et la culture francophones. » Cette responsabilité envers nos élèves est la raison pour laquelle l'apprentissage du français se réalise non seulement dans le cours de français, mais également dans toutes les autres matières à notre école, et que même les cours de deuxième et troisième langue peuvent y contribuer. Il est également important de noter qu'à notre école tout enseignant est responsable du développement linguistique des élèves et que chacun est tenu de promouvoir et valoriser le français. Valoriser la langue française de l'élève qui se trouve en milieu minoritaire est particulièrement important pour :

Encourager un sens d'identité de la part de l'élève

- Faciliter le développement cognitif de l'élève
- Encourager les élèves de différentes cultures à embrasser la culture francophone tout en respectant leur culture d'origine et à partager leur identité pour contribuer à notre société multiculturelle.

LE PROGRAMME D'ÉDUCATION INTERMÉDIAIRE (PEI) – 7^E À 10^E ANNÉE ET

LE PROGRAMME DU DIPLÔME - 11^E À 12^E ANNÉE

Langue d'enseignement

L'instruction se fait en français qui est notre langue A1, à l'exception du cours d'anglais qui est également enseigné au niveau de première langue (A1). Tous les enseignants (sauf en anglais) s'engagent à s'assurer que :

- La qualité du français sera évaluée formellement lors de chaque travail préparé dans chaque matière selon l'annexe 1 « Attentes dans les conventions de la langue »
- ii. L'élève apprend explicitement les compétences linguistiques ciblées selon un curriculum approprié à chaque niveau.
- iii. Toute activité de lecture se fait en conjonction avec une stratégie de lecture (voir l'annexe 2 « Stratégies de lecture »)
- iv. Une attention particulière devra être accordée à la langue parlée dans chaque matière et lors des activités parascolaires. Afin de reconnaître l'importance des autres langues et milieux culturels, l'élève est encouragé à participer et à explorer d'autres communautés linguistiques lors de ses activités de créativité, action et service.
- v. Une contribution de la part de chacun pour faire la promotion et développer la fierté de la langue française à l'école et dans la communauté.

Appui de la langue maternelle

Les élèves désignés ayant des difficultés en français auront l'appui de l'enseignant de francisation. Il est rare qu'un élève s'inscrive à notre secondaire sans une compréhension de base du français; cependant, lors d'une telle circonstance l'élève aura le droit de participer au programme de francisation qui est normalement offert uniquement aux élèves plus jeunes. Le temps d'appui variera selon les besoins de chaque élève et répondra généralement aux attentes notées dans son PIF (Plan d'intervention de francisation), un document partagé avec l'élève, ses parents et ses enseignants.

L'apprentissage d'une autre langue

Une des façons de développer une sensibilité internationale et d'intégrer nos élèves aux milieux externes à l'école est l'apprentissage d'une deuxième langue tout au long du Programme d'éducation intermédiaire et même une troisième langue offerte au sein du Programme du diplôme. En fait, reconnaissant que l'anglais est essentiel à la majorité de nos élèves, nous l'offrons comme une deuxième langue première, c'est-à-dire au niveau A1. Dès la 10^e année, nos élèves peuvent aussi suivre un cours d'espagnol pour débutants ce qui est formellement offert comme espagnol *ab initio* à partir de la 11^e année. Afin que nos élèves maîtrisent l'anglais, nous nous assurons que :

- i. Il y a 3 périodes de 60 minutes par cycle de 5 jours
- ii. L'instruction et l'évaluation sont rigoureuses et que la grammaire, la littérature et la communication orale sont intégrales à l'apprentissage de l'élève
- iii. Il y a suffisamment d'œuvres dans la langue cible disponibles aux élèves
- iv. Les élèves ont la chance de participer aux activités bénévoles en anglais

Appui de la deuxième langue

Les élèves ayant des difficultés en anglais auront l'appui d'un spécialiste en ALS (anglais langue seconde). Ils bénéficieront également de travailler individuellement ou en petit groupe pour améliorer leurs compétences en anglais. Le temps d'appui variera selon les besoins de chaque élève et répondra généralement aux attentes notées dans son PAA (Plan d'apprentissage annuel) un document partagé avec l'élève, ses parents et ses enseignants.

La promotion d'autres langues

Comme noté auparavant, notre école se trouve dans un contexte très particulier – le milieu minoritaire. Comme tel, nous devons tout faire pour privilégier le développement du français et de la culture francophone dans la vie quotidienne à l'école. Nous considérons que nos élèves profitent de maintes occasions de participer aux autres communautés linguistiques en dehors de l'école. Pour cette raison nous nous appliquons à célébrer les origines et cultures diverses de nos élèves tout en promouvant l'usage de la langue française. Ceci étant dit, tous nos élèves suivent des cours d'anglais A1 pour qu'ils acquièrent un très bon niveau de compétences dans au moins deux langues. Plusieurs de nos élèves prennent aussi une troisième langue, l'espagnol, afin de sortir polyglotte de notre école.

Annexe 1 – Attentes dans les conventions de la langue

Objet : les conventions de la langue notées dans le tableau suivant seront enseignées explicitement et de manière graduelle et cumulative aux élèves dans un cours d'appoint et évaluées lors de chaque travail écrit sommatif et chaque travail oral où l'élève a eu du temps pour préparer son travail. L'évaluation se fera selon la grille de correction ci-dessous.

	7 ^e année	8 ^e année	9 ^e année	10 ^e année		
Sept.	Orthographe d'usage, majuscule au début de la phrase et point à la fin					
Oct.	Structure de la phrase (Sujet + verbe + objet)					
Nov.	La conjugaison (présent de l'indicatif)	La conjugaison (présent de l'indicatif, passé composé, futur simple)	La conjugaison (présent de l'indicatif, passé composé, futur simple, l'imparfait)	La conjugaison (présent de l'indicatif, passé composé, futur simple, l'imparfait, subjonctif, conditionnel)		
Déc.	L'accord du déterminant					
Jan.	La ponctuation correcte : la virgule, le deux-points, le point-virgule, le point d'exclamation et le point d'interrogation					
Fév.	Les pronoms relatifs qui /que / dont					
Mars	L'expression correcte d'une cause					
Avril	Une bonne utilisation des marqueurs de relation					
Mai	La correction des anglicismes					
Juin	Le bon choix entre les homophones					

Évaluation des conventions de la langue

Points	Descripteurs de niveaux			
7	Excellent travail. Un degré de correction parfait ou presque parfait est constaté par rapport			
	aux conventions langagières ciblées.			
5	Bon travail. Malgré quelques erreurs un bon degré de correction est constaté par rapport			
	aux conventions langagières ciblées sans aucune difficulté de compréhension.			
3	avail faible. Un travail qui contient des difficultés de compréhension ou dont les			
	conventions langagières ciblées sont souvent incorrectes.			
1	Travail inacceptable qui ne respecte pas les conventions langagières ciblées.			

Annexe 2 – La banque des stratégies de lecture

1. Prédire			Ex. – liste au tableau du		
	• formu	contenu probable du			
	0		texte		
	0	les informations qui seront présentées			
	0	la manière de présenter ces informations			
	 afin d 	e faire des prédictions nous nous appuyons sur :			
	0	le titre			
	0	les tableaux, les cartes et les illustrations			
	0	les intertitres et les sous-titres			
	0	des mots mis en évidence – soulignés, en caractère			
		gras etc.			
2. A	Activer le	s connaissances antérieures	Ex. – remue-méninges		
	 réfléc 	hir sur les connaissances antérieures sur le sujet	sur le sujet ou des idées		
	• faire	des liens entre les connaissances antérieures et les	reliées		
	nouve	elles connaissances tout au long du texte			
3. F	Reconnai	tre la structure d'un texte	Ex. – questions de		
	 défini 	r le type d'informations présentées et identifier la façon	compréhension ou		
	dont les informations sont organisées selon les classifications		journal de lecture		
	suiva	ntes :			
	0	la description			
	0	la comparaison			
	0	l'énumération			
	0	la séquence			
	0	la cause et l'effet			
	0	le problème et la solution			
4. Visualiser Ex. – bande dessiné					
		former, dans la tête, le texte en images ou en autres	résumant le texte		
	stimulus visant les cinq sens				
<u>5. S</u>	Se poser (des questions en lisant	Ex. – journal de lecture		
	au co	urs de la lecture l'élève devrait :	de questions et		
	0	réfléchir sur le contenu du texte tout au long de la	réponses –		
		lecture	individuellement ou en		
	0	identifier l'information importante	partenaires		
	0	anticiper des idées importantes			
	0	prendre conscience de ce qu'il comprend ou ne			
		comprend pas			
	0	identifier des questions sur le texte			
	0	réagir au texte			

6. Faire des inférences

- déduire ce qui n'est pas écrit explicitement dans le texte en combinant des indices, des informations écrites et ses propres connaissances sur le sujet
- établir des liens de cause et effet qui ne sont pas explicites dans le texte
- les inférences se divisent en trois catégories :

o inférences nécessaires :

- anaphoriques liens entre un mot de substitution et son référent
- causales lien de causalité entre deux évènements
- lexicales comprendre le sens d'un mot peu familier

o inférences optionnelles :

- prédictives émettre des hypothèses sur la suite ou le contenu du texte
- pragmatiques élaboration qui donne lieu à un résultat plausible en fonction des connaissances que la personne a sur le sujet traité

inférences nécessaires ou optionnelles selon le contexte :

- logique sont des inférences qui, à la suite d'une déduction, donnent lieu à un résultat certain
- divers contenus englobent les inférences de lieu, d'agent, de temps, d'instrument, d'objet, de sentiment-attitude, de catégorie et d'action

Ex. – résumé ou compte rendu du texte

7. Comprendre les mots de substitution

- identifier et établir la relation entre les mots de substitution (pronoms, synonymes, périphrases) et son référent. À considérer :
 - la distance plus la distance entre le mot de substitution et son référent est grande, plus la compréhension devient difficile. La relation *adjacente* (même phrase) est plus simple que la relation *éloignée* (séparée d'une ou de plusieurs phrases)
 - la position la relation est plus difficile à établir lorsque le référent est *après* le mot de substitution (Lorsqu'<u>elle</u> rentre du travail <u>Manon</u> est accueillie par ses trois enfants)
 - les traces morphologiques le genre et le nombre aident à la compréhension des mots de substitution
 - catégories et fonctions grammaticales identifier le référent selon les catégories de pronoms et leur fonction grammaticale :
 - les pronoms personnels sujets (je, tu, il...)
 - les pronoms personnels compléments (le, la, les, lui, leur, y...)
 - les pronoms démonstratifs (celui-ci, celle-là...)
 - les pronoms relatifs (qui, que, dont, auxquels...)
 - les déterminants (un, mon, leurs...)
 - concept si le mot de substitution est relié à un concept clé ou à une idée principal du texte la relation sera plus facile à établir que s'il réfère à une information secondaire

Ex. – tableau d'antécédents et de pronoms

8. Comprendre les mots de vocabulaire spécialisé

 chercher et/ou définir des mots de vocabulaire essentiels à la compréhension du texte Ex. – <u>Quizlet</u> ou <u>Conjuguemos</u>, quiz de vocabulaire, cartes éclaires de vocabulaire

9. Comprendre les mots à l'aide du contexte, des mots de la même	Ex. – tableau des mots
famille, des préfixes et des suffixes	inconnus + indices +
• pour le contexte :	définitions
 identifier un mot qu'on ne connait pas dans un texte 	
 utiliser la compréhension de l'ensemble du paragraphe 	
ou du sujet du texte afin de comprendre le sens de ce	
mot inconnu	
 vérifier le sens du mot inconnu 	
 pour comprendre les nouveaux mots à l'aide de la 	
morphologie:	
 repérer les petits mots dans les grands mots (unités de 	
sens)	
 connaitre certains préfixes et suffixes afin de les utiliser 	
pour donner un sens à un mot inconnu	
 faire des liens entre des mots de la même famille 	
10. Identifier l'idée principale explicite	Ex. – prendre des notes
 identifier une ou des phrases ou un ou des extraits qui 	
décrivent l'essentiel d'un paragraphe ou texte	
11. Formuler une idée principale implicite	Ex. – résumé ou compte
 repérer les informations les plus importantes du paragraphe 	rendu du texte
ou du texte	
 formuler une phrase qui décrit bien l'information principale du 	
paragraphe ou du texte	
 vérifier que la grande majorité des idées importantes sont reliées à cette phrase 	